

LE DEVOIR

Libre de penser

Le virage numérique de la culture attendra

Après avoir été mis en veilleuse, le financement dépendra de la stratégie numérique des péquistes

12 mars 2013 | Frédérique Doyon | Actualités culturelles



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir

Le milieu attend et croise les doigts en vue du printemps numérique annoncé.

L'aide à la numérisation de la culture n'a pas été au rendez-vous en 2012-2013. Promise à hauteur de 20 millions sur cinq ans au dernier budget libéral, elle dépend maintenant de la stratégie numérique du gouvernement péquiste, encore sur la table à dessin, qui sera dévoilée ce printemps, en vue de combler un retard déjà signalé dans un rapport en 2011.

En 2012-2013, seuls 131 000 \$ ont été octroyés par Québec à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour mettre en oeuvre une plateforme de prêt de livres numériques destinées aux bibliothèques publiques des régions, confirme au Devoir le ministère de la Culture et des Communications, qui promet de dévoiler sa propre stratégie numérique d'ici quelques semaines.

« C'est une des sept orientations de notre plan stratégique, indique Marc-André de Blois, attaché de presse du ministre Maka Kotto. Les enveloppes vont être définies en fonction de ces nouveaux objectifs. »

Dès novembre 2011, un rapport signalait l'urgence d'adapter les programmes de soutien à la création artistique et à la diffusion de la culture. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) qui ont mené le chantier de réflexion enjoignaient au gouvernement de se doter d'une stratégie globale pour réaliser le virage. Et rattraper un retard qui risquait d'affaiblir la création québécoise au profit de produits culturels internationaux plus facilement accessibles.

Dans la foulée du dernier budget libéral, le président et directeur de la SODEC estimait que les 20 millions de dollars alors annoncés sur cinq ans (dont deux pour 2012-2013) permettraient de répondre aux besoins les plus pressants, comme la numérisation des salles de cinéma, du secteur de l'édition et de l'industrie de la musique et du spectacle.

Québec avait déjà injecté, en 2011, une première tranche de neuf millions répartis sur trois ans. Ces sommes - environ deux millions pour la SODEC et un million pour le CALQ, annuellement - continuent d'être allouées jusqu'en 2014. Mais cet investissement précédait le rapport et n'était donc pas arrimé aux orientations proposées par la SODEC et le CALQ.

Le milieu n'a certes pas attendu les nouvelles enveloppes publiques pour prendre le train numérique : 80 % des artistes passaient déjà par un site Web pour diffuser et mettre en marché leurs oeuvres, selon un sondage mené à l'époque pour le rapport. Et les organes subventionnaires ont aménagé certains programmes dans cette optique. Mais les sommes demeurent beaucoup trop timides pour mener le grand chantier attendu.

Le milieu attend et croise les doigts en vue du printemps numérique annoncé.